

eaux, les forêts, les minéraux ont été donnés à l'homme par le Créateur pour l'usage de l'homme, et toutes les nations civilisées s'en sont servies en conséquence. Pourquoi nos ancêtres ont-ils quitté leurs patries respectives et sont-ils venus en ce pays enlever le patrimoine des Indiens, si ce n'était dans le but de s'emparer des ressources naturelles du pays et de les faire servir à leur avantage.

Les Indiens étaient des gens selon le cœur de mon honorable ami de Toronto-nord : c'étaient de grands conservateurs des richesses naturelles. Ils les conservaient non pas pour eux-mêmes, mais pour leurs enfants et pour les enfants de leurs enfants. Ils n'en faisaient jamais grand usage. Ils habitaient un territoire où le minerai se trouvait en abondance ; cependant, quand nos ancêtres arrivèrent en ce pays, ils constatèrent que les Indiens se servaient d'outils d'os et de pierre. Ils n'avaient jamais cultivé le sol, ils vivaient de chasse et de pêche. Ils passaient leur vie au milieu de forêts immenses sans jamais abattre un arbre pour se construire une maison ; le pays qu'ils habitaient était sillonné des plus majestueux cours d'eau de l'univers, mais l'idée ne leur venait jamais de les utiliser pour faire tourner une roue ; jamais même ils ne se servaient de l'eau pour laver. C'étaient donc des gens selon le cœur de l'honorable député de Toronto-nord.

Nos ancêtres, eux, émigrèrent au Canada dans le but de jouir des richesses naturelles du sol ; par malheur, s'ils en ont usé, ils en ont aussi abusé. Le reproche que l'on a à faire au colon blanc, c'est d'avoir usé de ces richesses avec imprévoyance, d'en avoir gaspillé beaucoup plus qu'il n'en a fait servir à son propre avantage. On dit aujourd'hui du cultivateur canadien qu'il ne cultive pas le sol, mais qu'il l'épuise plutôt : de même on reproche à l'exploitant de nos forêts non pas de couper le bois comme il devrait le faire, mais d'en détruire beaucoup plus qu'il n'en utilise. C'est chose admise, je crois, que dans cette vallée de l'Ottawa, où l'exploitation forestière se pratique depuis un siècle, les exploitants ont gaspillé beaucoup plus de bois qu'il n'en ont sorti des forêts. La commission de conservation n'a pas d'autre but que d'apprendre aux exploitants des forêts, aux cultivateurs et aux autres citoyens à utiliser les richesses naturelles de notre pays. Cette commission, que préside avec tant de talent mon honorable ami de Brandon, rendra donc un service signalé en apprenant à notre population à tirer parti de ces richesses avec assez de prévoyance pour que nous puissions les transmettre à nos fils et à nos petits-fils.

Mais quel rapport cela a-t-il avec la présente convention douanière ? Au dire de mon honorable ami, les Américains vont s'emparer de nos richesses naturelles ; eh bien ! s'ils le font, ce sera en payant. Mais qu'ils le fassent ou ne le fassent pas, que la convention soit